CONFÉRENCE

LA PROTECTION DES LIBERTÉS FONDAMENTALES PAR LE JUGE ADMINISTRATIF PENDANT LA CRISE SANITAIRE

10 mai 2021
En ligne

L'IEJ organise à l'intention de ses étudiants du CRFPA une conférence intitulée : "La protection des libertés fondamentales par le juge administratif pendant la crise sanitaire".

Interviendront sur ce thème Benjamin MORON-PUECH, maître de conférences à l'université Paris 2 Panthéon-Assas et organisateur de la conférence, Jean-Denis COMBREXELLE, ancien président de la sanction du contentieux du Conseil d'État, et Camille BROYELLE professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.